

CONTACTS ET SECOURS

Pompiers : 18 ou 112 d'un portable
Samu : 15
Police ou Gendarmerie : 17
Office de Tourisme Serre-Ponçon Vallées : 04 92 54 41 18
Fédération Française de Canoë Kayak :
www.ffck.org / cdck05@ffck.org

ADVICE TO PRACTITIONERS

- It is strictly forbidden to approach the EDF dam.
- You must check the course, the level of water and the weather forecast on Météo Hautes-Alpes (+33892680205), before navigate.
- Check that the course is adapted to your technical level, your material and your fitness level.
- Don't navigate alone and inform someone about your course and your return time.
- Never navigate on the river in flood and beware of storms which can brutally augment the water level or provoke torrential outbursts on the river.
- Observe the security rules as laid down in the Sport code.
- Respect the natural environment and pay attention to the fauna and flora around you.
- Don't disembark anywhere. Please use boarding and landing areas fitted out.

The best protection is afforded by a group outing, guided by a licensed technician, perfectly familiar with the run, or by fully informing yourself at the local club or professional kayaker.

Contact information:
Emergency: Pompiers 18 ou 112
Police: 17
Gap Hospital: 04 92 40 61 61

Document édité par la Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance en collaboration avec le Comité départemental de canoë-kayak des Hautes-Alpes.

Les informations contenues dans cette brochure ne sauraient engager la responsabilité de la Communauté de communes Serre-Ponçon Val d'Avance et du Comité départemental de canoë kayak des Hautes-Alpes, ni celle des organismes qui la diffuse.

Conception : Éditions du Fournel et Comité départemental de canoë-kayak des Hautes-Alpes. Copyright photos : Michel Baudry, Hubert Jost, Analogue Production.

Impression : Éditions du Fournel 



DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT

La Durance, longue de plus de 300 kilomètres, est la plus grande rivière provençale. Elle prend sa source dans nos montagnes, au cœur des Alpes. La Vallée de la Durance est un espace naturel exceptionnellement riche classé au réseau européen Natura 2000.

C'est par la diversité et l'originalité des milieux naturels qu'elle abrite qu'elle se distingue. Cette diversité résulte en grande partie de l'action des crues qui bouleversent le lit et les berges, faisant cohabiter des étendues de galets, des bancs de sable, des terrasses alluviales, des berges érodées ou des dépressions humides. De cette diversité d'habitats naturels découle une grande variété d'espèces sauvages animales et végétales, parfois très rares.

Apprenez à connaître la rivière, ses richesses écologiques et sa fragilité :

- La **ripisylve** est la végétation bordant les milieux aquatiques. C'est une précieuse réserve de nourriture pour la faune locale et le refuge de nombreuses espèces.
- Les **gravières** sont les bassins de vie des invertébrés, mais aussi le lieu de reproduction des poissons.

*Soyez respectueux, silencieux et attentifs ! Prenez le temps d'observer la faune et la flore qui vous entourent !
Vous pourriez y croiser... de nombreuses espèces remarquables dont certaines rares et protégées.*

- Des **mammifères** comme le castor :
Le castor est le plus grand rongeur d'Europe pouvant atteindre 1 m pour 28 kg. Célèbre pour ses constructions de barrage, le castor se nourrit exclusivement de végétaux. Vous pourrez observer les traces de ses dents sur les rameaux des jeunes arbres au bord de la rivière.



- De nombreux **oiseaux** nicheurs comme le martin-pêcheur :
Insouciant et farouche, le martin-pêcheur aux couleurs vives, consacre une grande partie de la journée à la surveillance de son territoire. On peut l'observer le plus souvent passant très rapidement comme une flèche au-dessus de l'eau. Il scrute la surface du plan d'eau en attendant patiemment qu'une proie se présente.



- Une **flore riche et rare** comme le roseau appelé la Petite Massette :
La Petite Massette est un petit roseau protégé en France et en Europe qui se développe sur les berges des cours d'eau alpins. Il ne faut surtout pas la cueillir, sa préservation est un enjeu majeur en France car elle a disparu de nombreux pays.



- Des **insectes rares** comme l'Agrion de Mercure :
Cette petite libellule bleue et noire est reconnaissable au dessin en forme du symbole du mercure sur son abdomen. Ses larves vivent dans les eaux courantes ensoleillées et de faible débit. L'Agrion de Mercure est considéré comme une espèce caractéristique des petits cours d'eau de bonne qualité.



- Des **poissons emblématiques** comme la truite fario :
Les eaux claires et fraîches de la Durance sont propices à ce poisson timide qui a besoin de cachettes dans le lit de la rivière. Active le matin et au crépuscule elle se nourrit des petites bêtes aquatiques.




LES VALLÉES DE LA DURANCE et DE L'AVANCE

Randonnée nautique
SUR LA DURANCE
DE ROUSSET À TALLARD

La Durance en aval du barrage Serre-Ponçon offre des parcours de découverte ouverts à tous les niveaux dans un espace naturel riche et sensible classé « NATURA 2000 ».

Tous les parcours sont intégrés dans le Plan départemental des espaces sites et itinéraires (PDESI) du département des Hautes-Alpes.

1. Espinasses

► Pont de Rochebrune

3km de classe II

Départ en rive droite à 1500 m du barrage du lac de compensation.

Parcours large et ouvert, alternance de gravières et de zones plus rapides.

Vous serez directement dans l'ambiance de la Durance où ne coule plus, en temps normale, que 4,2 mètres cubes du débit réservé de Serre-Ponçon.

Arrivée sous le pont de Rochebrune en rive droite.

2. Pont de Rochebrune

► Les Trois Lacs

3 km de classe II

Départ en rive droite sous le pont.

Attention à environ 1200 mètres du pont de Rochebrune un ouvrage de prise d'eau d'irrigation oblige à un passage rapide à manoeuvrer en rive gauche.

Arrivée en rive gauche au niveau du 3^e lac.

3. Les Trois Lacs

► Pont de l'Archidiacre

4 km de classe II

Départ en rive gauche au niveau du 3^e lac.

Alternance de gravières et de zones étroites et ombragées.

Avec la traversée des « Cas-settes » zone classée pour sa flore et sa faune, ce parcours qui défile sous des voûtes végétales vous dépaysera complètement.

Arrivée rive gauche en amont du pont de l'Archidiacre.

4. Pont de l'Archidiacre

► Pont de Tallard

6 km de classe II

Départ rive gauche en amont du pont de l'Archidiacre.

Le plus long et le plus technique des parcours, avec ces petits rapides et ces nombreux rochers qui agrémenteront vos trajectoires.

À l'arrivée de ce parcours le stade de slalom de Tallard a été aménagé sur 150 mètres en amont du pont. Il comporte 20 portes montées en permanence et permet l'initiation et l'entraînement des jeunes et des débutants en canoë kayak.

Arrivée rive droite en aval du pont.



Pour prolonger le plaisir, la descente peut se poursuivre au delà du Pont de Tallard. L'arrivée de ce parcours n'est pas aménagée ni signalée, l'arrêt doit se faire avant le plan d'eau de la Saulce en rive gauche sur la commune de Curbans. Ce parcours est réservé uniquement aux pratiquants encadrés par un professionnel ou licenciés d'une fédération nationale de canoë-kayak ayant un niveau technique suffisant (Arrêté Préfectoral n°2017-334-007). Attention DANGER sur le plan d'eau de la Saulce à l'arrivée du canal EDF qui peut produire un fort courant et une vague importante. La navigation est strictement interdite à 150 m en amont du barrage.

SIGNALÉTIQUE

Issue du Règlement général de police et de la charte FFCK

RGP :

 A.1 Interdiction de passer

 B.8 Obligation d'observer une vigilance particulière

 B.2 Obligation de se diriger à gauche ou à droite

 C.4 Restrictions imposées à la navigation

 E.11 Fin d'une interdiction

FFCK :

Accès à l'eau



CONSEILS AUX PRATIQUANTS

La rivière est un milieu naturel riche et fragile ce n'est pas un « aqualand ».

Formez-vous :

- Apprenez à connaître les dangers de la rivière.
- Faites appel à un club ou à un professionnel.

Informez-vous :

- Du parcours, du niveau d'eau, de la météo...
- Vérifiez que le parcours envisagé et les conditions correspondent à votre niveau technique, votre matériel et votre forme physique.
- Équipez-vous correctement.
- Ne naviguez jamais seul, avertissez du parcours projeté et de l'heure de votre retour.
- Ne naviguez jamais sur la rivière en crue et méfiez-vous des orages qui peuvent grossir brutalement le débit du cours d'eau.
- Sachez renoncer !

Respectez :

- L'interdiction de s'approcher des barrages EDF.
- Les règles de sécurité édictées par le code du Sport.
- Les autres usagers, en particulier les pêcheurs : éloignez-vous des lignes de pêche et/ou prévenez gentiment de votre présence.
- Les riverains, soyez silencieux.
- Le milieu naturel, portez attention à la faune et la flore qui vous entoure.

Naviguez correctement :

- Choisissez la bonne trajectoire.
- Ne débarquez pas n'importe où.
- Ne piétinez pas les radiers.
- Utilisez les zones d'embarquement et de débarquement aménagées.

Sachez que la meilleure protection consiste à partir dans le cadre d'un groupe, guidé par un cadre diplômé, connaissant parfaitement les lieux ou en prenant des renseignements auprès d'un club ou d'un professionnel local (adresses dans les Offices de tourisme).



Plan d'eau de La Saulce

